

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, LE 25 OCTOBRE 2022 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Marc Mercure	P
Claire Beaubien	P	Helene Turgeon	P
Shawn Jersey	Z	Daniel Zigby, vice président	P
Richard Gagnon	A	Eliza McKnight	P
Gary Holliday	P	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik	Z	Éric Campbell – Secrétaire général	P
Mary-Ellen Kirby	Z	Kandy Mackey – Assistante directrice générale	P
Frank MacGregor	Z	Michel Soucy – Directeur général	A
Alice McCrory	Z	Jeffrey Pauw – Directeur des Ressources humaines	P
Jonathan Murray	Z	Sophie Leduc – Directrice des services financiers	Z
Michael Murray, président	P	Eva Lettner – Directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques	Z
Tina Pezzi-Bilodeau	Z	Emmanuelle Gaudet – Directrice des services complémentaires	Z
		Éric Plante – Directeur des ressources matérielles	P

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

OBSERVATEURS

Holly Bailey, Consultante en communications

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby afin d'adopter l'ordre du jour du 25 octobre 2022, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2022

Résolution N° CSET 22-10-16

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 27 septembre 2022

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 27 septembre 2022 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 25 septembre 2022, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le Président, M. Murray a invité les commissaires suivants à présenter le prix d'excellence du 25 octobre 2022 :

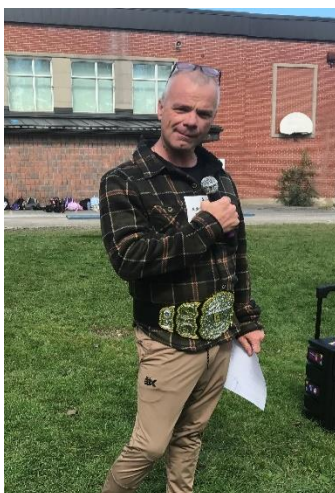
Ce mois, le Conseil des commissaires et des cadres supérieurs de la Commission scolaire Eastern Townships aimeraient signaler ce qui suit :

Inauguration officielle du jardin Sunnyseed



Commissaire C. Beaubien : Le 30 septembre 2022, le jardin *Sunnyseed* a été officiellement inauguré par une cérémonie! Il y a un an, ce jardin-école-communauté a été créé avec le Centre solaire communautaire (CSC) de *Sunnyside* comme force motrice de ce projet. Plusieurs ont investi dans la réalisation du jardin *Sunnyseed*, avec des contributions importantes de la municipalité régionale de Memphrémagog (MRC), de la Caisse Desjardins du Lac-Mephrémagog, de la Fondation TD des amis de l'environnement et du marché agricole de Stanstead, pour n'en nommer que quelques-unes. M^{me} Julie Sage, attachée politique de l'honorable Marie-Claude Bibeau (C.P., députée de Compton-Stanstead et ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire), le maire de Stanstead, M. Stone, ainsi que la commissaire de la CSET, Claire Beaubien, ont tous dit quelques mots de félicitations parmi d'autres intervenants qui étaient là pour célébrer cette réalisation. Les élèves, les parents, le personnel de *Sunnyside* et les invités de la communauté ont eu droit à des rafraîchissements et à une bruschetta fraîche du jardin servie par des élèves ambassadeurs heureux. Ce fut une belle journée pour inaugurer une réalisation délicieuse et satisfaisante. Félicitations à la communauté du Jardin *Sunnyseed* et aux nombreuses personnes qui l'ont fait prendre vie!

Butler établit un nouveau record de Terry Fox!







Commissaire J. Humenuik : Le 29 septembre 2022, le personnel et les élèves de *Butler Elementary School* ont marché dans les rues de Bedford pour leur collecte de fonds annuelle. Chaque année, l'école se donne pour mission de relever la barre, mais cette année s'est avérée un record.

Bien que l'objectif principal soit de se présenter, de soutenir et de sensibiliser collectivement à la recherche sur le cancer, les élèves ont également été encouragés à recueillir des fonds. Avec l'incitatif supplémentaire que le directeur de *Butler*, M. Morgan affronterait le concierge de l'école M. Monette dans un concours de

lutte de boue pourrait avoir été la poussée nécessaire de surpasser la barre de 6 000 \$. L'école a plus qu'atteint son objectif et a amassé collectivement 10 001 \$. INCROYABLE!!

Restez à l'affût des images de la lutte dans la boue, qui ne manquera pas de ravir, car d'autres membres du personnel sont sur le point de concourir. Félicitations à tous ceux qui ont contribué à cet incroyable exploit, ainsi qu'à la communauté et aux familles qui ont généreusement donné à cette cause à Bedford et dans l'ensemble de la CSET lors des multiples courses qui ont eu lieu.

Il convient également de noter que *Butler Home and School Association (BHSA)* vient de recueillir plus de 28 000 \$ en ventes brutes pour l'école grâce à une collecte de fonds de poulet! Pouvons-nous lever notre chapeau à cette équipe incroyable et à l'école ainsi qu'à la communauté qui se sont montrées en grand nombre! Bravo à tous pour vos efforts et votre investissement dans la vie et l'esprit d'école. Les fonds recueillis dans le cadre de la collecte de fonds de poulet appuieront les activités scolaires et la modernisation des installations, comme les voyages de fin d'année, un nouveau système sonore et de l'équipement pour la scène et les célébrations de fin d'année. BRAVO BHSA!

Mission habits de neige





Commissaire T. Pezzi-Bilodeau : La Fondation Christian Vachon a généreusement livré des boîtes de matériel chaud à distribuer dans nos écoles. Les articles incluent 75 combinaisons de neige et de nombreux tuques et foulards tricotés à la main. Les écoles *Asbestos-Danville-Shipton, Ayer's Cliff, Cookshire, Farnham, Heroes', Knowlton Academy, Mansonville, Parkview, Pope, Princess Elizabeth, Sherbrooke* et *Sunnyside Elementary* profiteront toutes de ces dons judicieux. Il s'agissait de la 5^e édition de la collecte annuelle de vêtements de neige initiée par Robert Bernard Point S Garage avec Nokian Tyres. Les 2 entreprises se sont associées à la Fondation Christian Vachon afin de venir en aide aux enfants et aux familles dans le besoin ici au Québec. De nombreuses petites personnes heureuses seront vêtues chaleureusement pour les plaisirs de l'hiver cette année – merci!

LANCEMENT du Défi des Recrues (*Trade Challenge*) de Lennoxville Vocational Training Centre!



Commissaire F. MacGregor :

FÉLICITATIONS à Lennoxville Vocational Training Centre (LVTC) qui a organisé le lancement amusant et réussi du DÉFI DES RECRUES le 17 octobre! Ce fut une première pour la région qui a uni quatre centres de services scolaires francophones ainsi que la CSET, notre commission scolaire anglophone.

Le Défi des recrues vise à démystifier les options professionnelles offertes aux étudiants et à les familiariser avec les cheminements de carrière offerts dans les métiers. Près de 3 000 élèves du secondaire 1 (7^e année) des écoles publiques de l'est de l'Estrie ont pu découvrir des métiers spécialisés dans cinq centres de formation professionnelle de la région. Les élèves ont eu la chance d'essayer des défis amusants axés sur l'agriculture, la santé, la construction, l'administration, la mécanique, la foresterie et l'alimentation. Quelle occasion d'explorer ces métiers!

Le Défi des Recrues (*Trade Challenge*) s'est déroulé du 18 au 21 octobre et a été organisé par l'équipe de la Table de concertation formation professionnelle (FP) en Estrie et appuyé à l'interne par l'agente de développement de LVTC, Melanie Thompson!



CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
LENNOXVILLE
VOCATIONAL
TRAINING CENTRE



6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Rapport des auditeurs

Les auditeurs de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) ont présenté les états financiers audités pour l'année se terminant le 30 juin 2022. Les auditeurs ont signalé qu'ils n'avaient relevé aucune irrégularité et aucune réserve ni observation :

Conformément à l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique, voici un résumé des états financiers audités de la commission scolaire Eastern Townships pour l'année scolaire se terminant le 30 juin 2022 :

Résumé/Sommaire des États financiers

État des revenus et des dépenses

Revenues	107 802 124
Dépenses	<u>104 257 544</u>
Surplus (déficit) de l'année	3 544 580

État de la situation financière

Actifs financiers	137 663 398
Passifs	<u>240 239 274</u>
Actifs financiers nets (dette nette) –	102 575 876
Actifs non financiers	<u>101 346 846</u>
Excédent accumulé (déficit) –	1 229 030

Ces chiffres sont soumis au rapport de l'auditeur externe

7.2 Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022

La résolution des états financiers est présentée au point 9.3.1.3.

8. RAPPORTS**8.1 Rapport du directeur général**

Le directeur général, M. Soucy n'avait rien de nouveau à signaler.

8.2 Rapport du président

Le président du conseil des commissaires, M. Murray a signalé ce qui suit :

Ce soir, j'aborderai deux sujets qui ont retenu mon attention récemment, soit la voix des étudiants et la formation professionnelle. Je vais également aborder un défi opérationnel crucial.

L'éducation en tant qu'institution n'a jamais été très intéressée par ce que les étudiants pensent de l'éducation qu'ils reçoivent. Les ministères de l'Éducation, les commissaires des commissions scolaires, les enseignants, les parents et les administrateurs prennent toutes les décisions sur ce qui est bon et souhaitable. L'idée d'interroger les jeunes sur le but de l'éducation, leur expérience de celle-ci ou leurs réflexions sur la façon dont elle pourrait être améliorée a été considérée comme naïve ou idéaliste. Comment les enfants peuvent-ils avoir une idée de ce qui est bon pour eux? Ils sont susceptibles de faire des suggestions sans conséquence.

La meilleure façon de comprendre à quel point ces hypothèses sont fausses est d'écouter les élèves qui sont encouragés à exprimer leurs pensées dans un environnement non menaçant. Heureusement, à la CSET, nous avons des personnes prévoyantes comme Joy Humenuik et Kandy Mackey qui ont été les pionnières de notre propre comité consultatif étudiant qui fonctionne depuis plusieurs années. Les élèves

se réunissent plusieurs fois par année pour échanger des idées et visiter d'autres écoles. Chaque année, les commissaires rencontrent les membres pour discuter des questions soulevées par les deux groupes. En juin dernier, nous avons tenu la dernière édition. Les discussions étaient sérieuses et suscitaient la réflexion.

Un sujet important était préoccupant : comment aider les élèves à se sentir pleinement bilingues et compétents dans leur maîtrise d'une langue seconde lorsqu'ils n'ont pas la confiance nécessaire pour utiliser leurs compétences acquises. Les notes aux examens finaux en français pour les classes finissantes de la CSET sont en moyenne supérieures à 90 %, mais les étudiants signalent toujours un inconfort et une hésitation lorsqu'ils utilisent la langue. De nombreuses idées ont été échangées, dont certaines se retrouveront dans la pédagogie. Nous nous sommes entendus sur la nécessité de dépasser l'apprentissage par cœur des verbes irréguliers pour offrir une expérience concrète dans la conversation et dans les contextes de travail. Je dois croire, en voyant le nombre de nos diplômés qui fonctionnent efficacement dans les emplois nécessitant le français que nous enseignons l'essentiel de la langue, mais les étudiants sont clairs que nous devons aller plus loin, offrir le genre d'expériences et de pratiques qui les rendront à l'aise dans des situations réalistes dans leurs communautés. C'est d'autant plus important maintenant que les restrictions imposées aux cégeps par le gouvernement de la CAQ orienteront un plus grand nombre de nos diplômés vers les établissements postsecondaires francophones.

Les étudiants ont beaucoup à nous dire sur leur éducation. Nous devons accorder la priorité à notre position d'écoute afin d'encourager les élèves à fournir des commentaires plus utiles. Les préparer à un monde qui est dans un état permanent de changement rapide, un monde que nous, les éducateurs, pouvons à peine percevoir et à peine comprendre est un défi que nous devons relever, et les étudiants peuvent nous aider à devenir plus efficaces. Après tout, c'est leur monde, et nous devons leur donner la possibilité de le concevoir pour répondre à leurs propres besoins. Les élèves expriment leur point de vue de nombreuses façons. Les décrocheurs nous disent que l'éducation que nous offrons n'est pas ce dont ils ont besoin. Au cours de la dernière décennie, la CSET a réussi à réduire les abandons de moitié, mais nous perdons toujours plus de 20 %; c'est un étudiant sur cinq avant d'obtenir son diplôme. Le taux croissant d'enseignement à domicile est une autre indication que nous ne répondons pas aux besoins perçus. Lorsque nous aurons enfin l'occasion d'écouter, comme c'est le cas avec notre Comité consultatif des étudiants, nous devons porter une attention particulière.

J'aimerais maintenant demander si Joy Humenuik ou Kandy Mackey aimeraient ajouter leurs commentaires à ce sujet.

Mon deuxième sujet est inspiré par l'occasion d'assister au lancement du Défi des recrues à LVTC la semaine dernière. Les cinq commissions scolaires et centres de services scolaires de la région de l'Estrie (bientôt six) se sont réunies pour promouvoir les métiers comme choix de carrière viable, souhaitable et enrichissant. Plusieurs milliers d'élèves de première année du secondaire visiteront l'un des neuf centres de formation professionnelle de la région au cours des prochains jours et des prochaines semaines pour découvrir certaines des offres. Ceux d'entre nous qui ont eu le privilège d'assister au lancement officiel du défi ont pu relever trois défis différents; un dans l'usinage à l'aide d'équipement à contrôle numérique; un dans les soins de santé pour aider une personne à relever les défis dans un hôpital ou un établissement à long terme et un troisième dans l'apprentissage de certains des problèmes liés au démarrage d'une entreprise. C'était amusant et excitant, conçu pour donner aux élèves un avant-goût de quoi à s'attendre

en formation pour un métier ou une profession. Les élèves qui prennent le défi seront offerts un total de quinze défis, jusqu'à présent, c'est plus que nous les visiteurs ont expérimentés.

Depuis trop longtemps, les éducateurs et de nombreux parents ont une attitude conventionnelle selon laquelle les carrières les plus satisfaisantes ne peuvent être atteintes que par l'éducation scolaire; le cheminement habituel du cégep et de l'université. Cela a peut-être été vrai à une époque, et la société a toujours besoin de personnes très instruites. Cependant, les gens de métier peuvent maintenant profiter de carrières enrichissantes sans avoir à fréquenter l'université. Beaucoup gagnent également des salaires plus élevés que les diplômés universitaires, les carrières dans des professions comme les soins de santé et les petites entreprises offrent une grande satisfaction au travail et une stabilité pour ceux qui le préfèrent. L'initiative du Défi des recrues permettra de présenter aux jeunes élèves du secondaire certaines de leurs options et de leur offrir un plus grand choix de voies à suivre.

Je tiens à souligner l'aspect collaboratif de cette initiative. Pendant de nombreuses années, il semblait naturel, voire inévitable, que les centres de formation professionnelle (*vocational training* en Anglais) se disputent les étudiants. Il y a cinq ans, les commissions scolaires de l'Estrie ont choisi collectivement de rompre avec la tradition de collaboration en développant un « Service aux entreprises » communes pour aider les entreprises en développant une formation adaptée aux besoins des employeurs. La collaboration s'est accrue et diversifiée, et d'autres services ont uni leurs efforts pour mieux servir notre communauté. Ce que cela signifie pour les étudiants, c'est qu'ils ne sont pas limités à la sélection d'options que leur organisation particulière peut offrir, mais peut commencer un cheminement de carrière avant même d'avoir terminé le secondaire. Je pense que nous devrions tous applaudir l'imagination de ceux qui ont cru, et qui démontrent maintenant qu'en travaillant ensemble, nous pouvons tous bénéficier aux étudiants, aux éducateurs et aux familles. Mieux encore, nous pouvons améliorer l'offre de services professionnels sur notre territoire pour soutenir la croissance continue de l'industrie et du commerce. C'est un exemple frappant d'une solution gagnante.

Sur une note différente, je sais que chaque entreprise et service fait face à des pénuries de personnel. Le manque de personnel est plus flagrant dans le transport de la CSET. Alors que nous avons de la misère à trouver des enseignants, des aides de classe et des professionnels, les défis dans les services de transport scolaire sont devenus aigus. Nos écoles fonctionnent grâce aux efforts héroïques de notre personnel. Au cours des deux dernières années, la COVID-19 a ajouté un nouveau stress. Cependant, nous avons été heureux, sinon triomphants, que chaque classe ait un enseignant et que nos divers services de soutien à l'école répondent aux besoins des élèves. Il est donc déchirant de ne pas pouvoir fournir le seul service qui, jusqu'à présent, a été tenu pour acquis; le transport par autobus. Nos écoles sont largement séparées et beaucoup d'entre elles attirent les élèves de distances considérables. Maintenant, nous sommes obligés d'annuler plusieurs trajets de bus chaque semaine et il ne semble pas y avoir de solution immédiate. Malgré tous les autres efforts, si l'élève n'est pas à l'école, il ne peut pas en bénéficier. Le fardeau du transport incombe aux parents qui ne sont peut-être pas en mesure de le fournir.

Conduire un autobus scolaire est un métier difficile. Ce métier nécessite une formation spécialisée et il n'y a aucune possibilité de trouver des substituts, même temporairement. Un conducteur s'assoit avec son dos à une foule d'élèves potentiellement turbulents, mais il demeure responsable de leur comportement et de leur sécurité. Ils conduisent de gros véhicules maladroits sur les routes de campagne, peu importe le temps qu'il fait. Les conducteurs sont les premiers employés à accueillir un élève le matin

et les derniers à lui souhaiter une belle soirée à la fin de la journée. Ils influencent directement les perceptions des élèves et peuvent devenir d'excellents modèles. Localement, ils sont souvent une ressource utile pour les familles.

Les heures rendent le travail peu attrayant pour certains, commençant tôt le matin avec un intervalle de plusieurs heures au milieu de la journée avant le quart de l'après-midi. Les conducteurs ne travaillent que 180 jours par an, de sorte que malgré un salaire horaire attrayant, ils peuvent trouver leur revenu total insuffisant. À une certaine époque, les petits agriculteurs pouvaient conduire des autobus et utiliser le reste de leur journée pour exploiter l'entreprise familiale, mais avec la disparition des petites fermes familiales, il y a moins de chauffeurs disponibles. Nous recrutons régulièrement et offrons de la formation, mais nous ne trouvons pas suffisamment de conducteurs. Si vous connaissez des conducteurs ou des conductrices potentiels, veuillez communiquer avec notre département des ressources humaines.

Je vous remercie de m'avoir indulgé.

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, commissaire M. Murray mentionne que les sujets qui ont été abordés à la réunion de l'Exécutif de ce soir sont à l'ordre du jour du Conseil des commissaires.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le directeur général, M. Soucy a présenté la résolution suivante :

9.2.1 Résolution N° CSET 22-10-17

Bureau administratif – Nomination au poste de direction des ressources humaines

ATTENDU que le poste de direction du département des ressources humaines est devenu vacant avec le départ à la retraite de M. Jeffrey Pauw;

ATTENDU que le poste a été annoncé à l'externe et à l'interne en septembre 2022, selon les procédures d'affichage internes de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET);

ATTENDU que quinze (15) candidats ont postulé et que cinq (5) candidats ont été invités à l'entrevue;

ATTENDU que le Comité de sélection recommande à l'unanimité cette personne au Conseil des commissaires;

ATTENDU que le candidat retenu possède les qualifications et l'expérience répondant aux critères définis par la Direction générale;

ATTENDU que le candidat retenu fera l'objet d'une période probatoire d'un an et sera soumis à un processus d'évaluation du rendement;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que le Conseil des commissaires nomme Pierre-André Arel, Directeur des ressources humaines, en vigueur le 21 novembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 1^{er} novembre 2022.

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik a présenté les résolutions suivantes :

9.3.1 Finances :

9.3.1.1 Résolution N° CSET 22-10-18 **Régime d'emprunt à court terme**

ATTENDU que, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), la Commission scolaire Eastern Townships (l' « Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour financer la part subventionnée, par le ministre de l'Éducation, de ses projets d'investissement, notamment les projets sous la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures (les « Projets »);

ATTENDU que le montant et l'échéance des emprunts à contracter en vertu de ce régime d'emprunts ne devra pas excéder les montants autorisés de temps à autre par le ministre de l'Éducation, conformément à la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) et à la Loi sur l'administration financière pour ces Projets;

ATTENDU que les Projets seront financés uniquement auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

ATTENDU que, pour les projets sous la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures, le financement temporaire est initié par cette dernière, sur son crédit;

ATTENDU que le financement temporaire des projets sous la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures doit périodiquement être transféré auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, au nom de l'Emprunteur, à la demande de la Société québécoise des infrastructures;

ATTENDU qu'il est opportun, à cet effet, d'autoriser ce régime d'emprunts et d'en approuver les conditions et modalités;

ATTENDU que, conformément à l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, l'Emprunteur souhaite, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'approuver les conditions et les modalités des emprunts soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU que le deuxième alinéa de l'article 83 précise que, lorsqu'il s'agit d'effectuer un emprunt à court terme ou par marge de crédit, le pouvoir peut être exercé par un membre du personnel autorisé par l'organisme, pouvant agir seul;

ATTENDU que ce régime d'emprunts doit être autorisé par le ministre de l'Éducation, conformément à la Loi sur l'instruction publique et à la Loi sur l'administration financière;

ATTENDU qu'il y a lieu de reconduire toute convention de marge de crédit conclue entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

IL EST EN CONSÉQUENCE RÉSOLU :

1. QUE, sous réserve de l'autorisation requise du ministre de l'Éducation, l'Emprunteur soit autorisé à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour financer la part subventionnée, par le ministre de l'Éducation, de ses projets d'investissement, notamment les projets sous la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures (les « Projets »), selon les limites et caractéristiques suivantes :
 - a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 513-2022 du 23 mars 2022, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
 - b) les emprunts effectués par marge de crédit seront réalisés en vertu de la convention de marge de crédit conclue avec le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, conformément aux conditions et aux modalités qui y sont établies;
 - c) le montant des emprunts à contracter en vertu de la marge de crédit ne devra, en aucun temps, excéder le montant autorisé de temps à autre par le ministre de l'Éducation en vertu de lettres d'autorisation qu'il délivre pour ces Projets.
2. QUE les Projets soient financés uniquement auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
3. QUE, pour les projets sous la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures, les demandes d'emprunt par marge de crédit soient initiées par cette dernière;
4. QU'aux fins de déterminer le montant des emprunts auquel réfère le paragraphe 1c), il ne soit tenu compte que du solde des emprunts en cours et non encore remboursés contractés auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
5. QUE l'Emprunteur soit autorisé, sauf pour les demandes d'emprunt par marge de crédit initiées par la Société québécoise des infrastructures, à remettre au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, une confirmation de transaction pour constater chaque emprunt ou chaque remboursement de capital ou d'intérêt sur la marge de crédit;

6. QUE, lorsqu'une demande est initiée par la Société québécoise des infrastructures, le capital de l'emprunt par marge de crédit soit versé, à la date de l'emprunt, à la Société québécoise des infrastructures, pour et l'acquit de l'Emprunteur, en remboursement des dépenses effectuées pour les projets d'investissement de l'Emprunteur, dont la gestion lui a été confiée;
7. QUE le directeur général, la directrice générale adjointe, ou la directrice des finances de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soit autorisé, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de marge de crédit, à consentir à tout ajout ou modification non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes et à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux emprunts par marge de crédit;
8. QU'en plus des dirigeants identifiés au paragraphe 7, la directrice des finances, l'agent de gestion financières, de l'Emprunteur, soient autorisés, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer en vertu du présent régime d'emprunts toute confirmation de transaction nécessaire pour conclure un emprunt par marge de crédit ou effectuer un remboursement sur cette marge;
9. QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby d'adopter cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.2 Résolution N° CSET 22-10-19
Certificat d'attestation de fonctions et de signatures

Relatif à la résolution numéro CSET 22-10-18, adoptée par le conseil des commissaires de la Commission scolaire Eastern Townships (l'« Emprunteur ») en date du 25 octobre 2022, lui permettant notamment d'emprunter auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.

Le soussigné, Michel Soucy, Directeur Général de l'Emprunteur, atteste que les personnes ci-après mentionnées sont, à la date des présentes, titulaires de l'emploi indiqué auprès de l'Emprunteur et que la signature apposée est une représentation exacte de celle-ci :

Nom	Titre	Signature
Sophie Leduc	Directrice des finances	
Richard Benoit	Agent de gestion financière	
Elizabeth D. Hamel	Agent de gestion financière	

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire M. Mercure d'adopter cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.3 Résolution N° CSET 22-10-20
États financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022

ATTENDU que l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique exige que les activités financières des commissions scolaires fassent l'objet d'une vérification annuelle;

ATTENDU que le secrétaire général a donné un avis de la date, de l'heure et du lieu de la présentation des états financiers les 7 et 8 octobre 2022;

ATTENDU que le directeur général a publié un résumé des états financiers annuels de la commission scolaire dans trois journaux locaux les 7 et 8 octobre 2022;

ATTENDU que les vérificateurs externes ont déposé leur rapport à la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022 soient reçus tels que déposés et présentés.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.4 Résolution N° CSET 22-10-21
États des taxes scolaires 2022-2023 – dues et exigibles

ATTENDU que la directrice des services financières a présenté le sommaire suivant concernant l'état des taxes scolaires impayées par les propriétaires;

ATTENDU que le paiement du deuxième versement n'est pas dû avant novembre et conséquemment, ces montants sont inclus dans le total des taxes scolaires à recevoir :

<u>Factures annuelles émises – juin</u>	<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>
Total des factures des taxes scolaires émises :	14 000	14 267
Total des taxes scolaires à percevoir :	3 438 269,48 \$	3 395 068,87 \$
<u>Factures en souffrance – octobre</u>	<u>2022-2023</u>	<u>2021-2022</u>
Total des factures des taxes scolaires impayées :	4 284	5 274
Total des taxes scolaires non encore perçues :	984 114,44 \$	763 028,72 \$

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik la déclaration des taxes scolaires dues et exigibles par les propriétaires.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Ressources matérielles :

9.3.2.1 Résolution N° CSET 22-10-22

Richmond Regional High School – Réfection du système de chauffage et toiture

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 1 673 374 \$ pour le projet 19-024-MDB-40 mentionné ci-haut, sous le programme *RDE – Résorption du déficit d'entretien 2019-20* Mesure : 50622;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 371 861 \$ pour le projet 19-024-MDB-41 mentionné ci-haut, sous le programme *RDE – Résorption du déficit d'entretien 2019-20* Mesure : 50622;

ATTENDU qu'une compagnie connue aujourd'hui sous le nom de *Construction Alain Morin Inc.* s'est vu accorder un contrat au montant de 3 373 174 \$, incluant les honoraires professionnels et les taxes pour le projet mentionné ci-haut;

ATTENDU qu'au cours du projet, certaines modifications pour des travaux supplémentaires ont dû être effectuées;

ATTENDU que ce projet permettra d'assurer la ventilation mécanique, l'aérothermie au lieu de l'huile, la climatisation et une alimentation électrique suffisante pour l'électrification (stations de chauffage et de recharge);

ATTENDU que le montant de 349 481 \$ (incluant les taxes) est nécessaire pour couvrir toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels nécessaires afin de terminer le projet;

ATTENDU que le montant total du contrat, y compris toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (incluant les taxes), s'élève à 3 722 655 \$;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2019-20*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau que les modifications demandées et/ou les travaux supplémentaires soient réalisés afin de terminer le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 Résolution N° CSET 22-10-23**Knowlton Academy – Rénovation des finitions intérieures**

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 371 861 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2020-2021 Mesure : 50621*;

ATTENDU que quatre (4) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que le projet permettra de rénover les escaliers de l'entrée principale et les couloirs du premier niveau (planchers, casiers, murs et plafonds);

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 399 979 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Athena Construction inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, les professionnels assignés de la firme *Chantal Brodeur* ont recommandé la compagnie *Athena Construction inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail au montant de 478 336 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme *MDB – - Maintien des bâtiments 2020-21*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire J. Murray de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.3 Résolution N° CSET 22-10-24**Sutton Elementary School – Sanitary bloc renovation**

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 348 620 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2020-2021 Mesure : 50621*;

ATTENDU que deux (2) compagnies ont récupéré les spécifications du projet après une invitation publique de présenter une soumission pour le projet mentionné;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure indiquées;

ATTENDU que le projet fournira des vestiaires de gymnase entièrement rénovés;

ATTENDU que la plus basse soumission, au montant de 284 500 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Comco Entrepreneurs en Bâtiment*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la compagnie *Comco Entrepreneurs en Bâtiment* est le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail pour un montant de 370 910 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme *MDB – - Maintien des bâtiments 2020-21*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon de procéder avec les travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.4 Résolution N° CSET 22-10-25

Clarenceville Elementary School – Décontamination d'amiante

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a approuvé un budget de 220 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *RTB - Réfection et transformation des bâtiments 2022-2023*;

ATTENDU que quatre (4) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que quatre (4) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 170 440 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Demospec Décontamination inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, les professionnels de la firme *Chantal Brodeur* ont recommandé la compagnie *Demospec Décontamination inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail au montant de 217 126 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de vérification est prévue pour le 15 novembre 2022.

9.4 Comité consultatif des services éducatifs

La directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques, E. Lettner a présenté la résolution suivante :

9.4.1 Résolution N° CSET 22-10-28 **Renouvellement du système Wi-Fi**

ATTENDU qu'en raison des contraintes de temps liées au processus d'appel d'offres public du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) (SEAO 1618832), cette résolution doit être présentée au Conseil sur une projection budgétaire au montant de 400 000 \$;

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) doit renouveler le système Wi-Fi pour toutes ses écoles pour l'année scolaire 2022-2023;

ATTENDU que nos contrôleurs et points d'accès Wi-Fi actuels ne sont plus compatibles avec les protocoles de communication modernes et ont atteint leur fin de vie;

ATTENDU que l'amélioration des vitesses de connexion, la réduction de la congestion, l'interopérabilité avec les appareils modernes et la disponibilité d'un réseau local et d'une connectivité Internet fiables sont essentielles à l'atteinte des objectifs éducatifs de l'organisation;

ATTENDU que la CSET participe à un appel d'offres public avec le CAG conformément aux exigences du ministère;

ATTENDU que tous les achats seront effectués conformément à la politique d'achat de la CSET et aux exigences gouvernementales;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby d'autoriser le directeur général de signer toute documentation liée à l'acquisition d'équipement et articles connexes (licences, kits d'installation, etc.), jusqu'à un montant de 400 000,00 \$ pour 2022-2023, en vigueur immédiatement; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général ou la directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques peut également signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

La directrice des services complémentaires, E. Gaudet a présenté la résolution suivante :

9.4.2 Résolution N° CSET 22-10-29 **Entente sur les services éducatifs intégrés de l'École orale pour sourds de Montréal**

ATTENDU que certains élèves de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) ont une déficience auditive;

ATTENDU que l'École orale pour sourds de Montréal (*MOSD*) a reçu le mandat du ministère de l'Éducation d'organiser et de mettre en œuvre un service suprarégional pour fournir des conseils et du soutien à toutes les commissions scolaires anglophones qui éduquent les élèves ayant une déficience auditive;

ATTENDU que pour l'année scolaire 2022-2023, l'entente sur les services éducatifs intégrés de la *MOSD* comprend des services à un total de 21 élèves et à leur équipe scolaire;

ATTENDU que le coût total de ces services pour l'année scolaire 2022-2023 est de 73 747,50 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire E. McKnight de procéder avec l'entente mentionnée ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, la directrice des services complémentaires peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultatif est prévue pour le 29 novembre 2022.

9.5 Comité consultatif de communications

La commissaire a mentionné les sujets discutés à la réunion du 11 octobre 2022 :

- Effectif scolaire;
- Ateliers des conseils d'établissement;
- Portes ouvertes dans les secondaires;
- Bulletins Connections/Blink envoyés aux parents et au personnel.

La date de la prochaine réunion du comité consultation des communications est prévue pour le 13 décembre 2022.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien a mentionné les sujets discutés à la réunion du 4 octobre 2022 :

- Plan de dotation;
- Postes disponibles à la CSET;
- Priorités des ressources humaines pour 2022-2023;
- Un comité du calendrier scolaire sera mis en place pour l'année scolaire 2023-2024.

La date de la prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines est prévue pour le 1^{er} décembre 2022.

9.7 Comité consultatif de transport

Le président du comité consultatif de transport, G. Holliday a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 8 novembre, mais sera recédulé pour mercredi, le 16 novembre 2022.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La commissaire de SEAC, E. McKnight, mentionne que la réunion a été très occupée

La date de la prochaine réunion de SEAC est prévue pour le 18 janvier 2023.

10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby a abordé les sujets suivants :

- La première réunion a eu lieu le 12 octobre 2022;
- D. Zigby a été réélu président du comité central des parents (CPC) pour 2022-2023;
- Élections des commissaires qui représentent les parents;
- Élection de M. Richard Gosselin au poste de commissaire aux écoles primaires (Parkview).

La date de la prochaine réunion du comité des parents est prévue pour 2 novembre 2022.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné ce qui suit :

De nouveaux étudiants se joindront au comité : 2 du programme 24U et 1 de Campus Brome-Missisquoi (CBM). Au cours de la réunion, les membres du comité ont eu le plaisir de visiter la bibliothèque de *Alexander Galt Regional High School (AGRHS)*.

Les réunions seront hybrides, c'est-à-dire en ligne et en personne.

La date de la prochaine réunion est à déterminer.

12. L'ACSAQ (QESBA)

Le Conseil d'administration se réunira ce vendredi, suivi de la séance de perfectionnement professionnel (PP) le samedi. L'Assemblée générale annuelle aura lieu samedi à 11h.

En ce qui concerne le projet de loi 40 – la décision est toujours en suspens, mais elle est attendue bientôt.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire C. Beaubien : La coordonnatrice du CSC de Sunnyside, M^{me} Julie Corriveau-Wilson, a présenté le projet *Sunnyside Garden Committee* en mars 2022. Leur vision était la durabilité, la productivité et la disponibilité pour tous. Ce projet enseigne principalement aux élèves la base du jardinage et ensuite, l'esprit de partage. Ils ont également impliqué tout le monde pour le choix du nom: **Jardin Sunnyside Garden**, qui a une zone en forme de U qui est facilement accessible aux élèves en fauteuil roulant, un match parfait!

Le 30 septembre, j'ai assisté à leur inauguration et à la cérémonie de reconnaissance des bénévoles. Avec l'aide de *PHELPS HELPS*, les bénévoles, le personnel et les élèves de *Sunnyside* ainsi que Julie, ont rassemblé la communauté avec ce grand projet.

Pour faire suite à ce que T. Pezzi-Bilodeau a rapporté dans la reconnaissance de l'excellence en ce qui concerne la Fondation Christian Vachon, ils seront à *Sunnyside* demain (26 octobre 2022), où j'assisterai également à la cérémonie pour la plaque qu'ils recevront.

Le 17 octobre 2022, j'ai participé au Défi des recrues et j'ai fait partie du groupe qui a gagné – l'équipe Orange! Nous avons été invités en tant que partenaire de l'un des cinq centres de formation professionnelle de la région. C'était un bon début pour leur plan à multiples facettes.

Commissaire G. Barnett :

Lennoxville Elementary School (LES) – Conseil d'établissement

- Noix : avec la diminution des allergies aux noix et la désensibilisation, les règles concernant les noix ou de produits à base de noix à l'école ont été assouplies. Cependant, en raison de la présence d'élèves sensibles, *LES* a rétabli l'interdiction de noix.
- La murale est en cours et est jugée impressionnante. De plus, la construction de la cage d'escalier est presque terminée.
- Actuellement, il y a quatre salles de classe louées à St. Antoine, mais avec l'augmentation récente de la population étudiante de 60 étudiants, *LES* elle-même pourrait avoir besoin de plus d'espace si les chiffres continuent d'augmenter.
- La cafétéria sera fermée pendant quelques mois, mais le cuisinier devra quand même être payé sans revenu.
- Les usagers de la garderie doivent payer, qu'ils l'utilisent ou non. Il y a un total de 93 enfants qui utilisent ce service et 68 dans la catégorie 3-5 jours.

14. **ÉVÉNEMENTS À VENIR**

Le secrétaire général a fait un rappel des dates des ateliers des conseils d'établissements; le 26 novembre et le 7 novembre 2022.

15. **CORRESPONDANCE**

Le récipient du lauréat du Prix d'ovation remercie le Conseil des commissaires pour la bourse accordée au gala de Nouveaux Horizons.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline

Présidente de l'ATA :

Quel est le nom du nouveau directeur des ressources humaines (RH)? Était-il l'ancien directeur adjoint des RH?

M. Murray

Président de la CSET :

Le nouveau directeur des RH s'appelle Pierre-André Arel et, oui, il est l'ancien directeur adjoint des RH.

M. McCully

The Record, journaliste :

La Commission pourrait-elle préciser ce qui se passe avec la décontamination de *Clarenceville Elementary School*? Est-ce en préparation de la vente de l'immeuble?

M. Murray

Président de la CSET :

L'école n'a pas été utilisée depuis une décennie. On aurait dû s'en débarrasser parce qu'elle n'a pas été entretenue. Nous avons demandé la permission au Ministère de démolir le bâtiment. La décontamination est en cours en vue de la vente du bâtiment à la ville de Clarenceville.

17. GOVERNANCE ET COMMUNICATION

Aucune.

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire M. Mercure recommande d'ajourner la réunion à 20h20.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

EC/gm
25.10.2022